

La troisième tendance principale que prendra l'évolution des attitudes envers le travail, c'est qu'il sera nécessaire de modifier les lieux de travail afin de les adapter non pas aux exigences des machines mais plutôt qu'ils correspondent aux besoins des hommes.

**M. l'Orateur suppléant (M. Boulanger):** A l'ordre. A la suite d'un accord spécial, je dois interrompre les députés après quinze minutes. Je regrette d'informer le représentant que son temps de parole est expiré.

**M. James Hugh Faulkner (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État):** Monsieur l'Orateur, je suppose que si ce débat a été jusqu'ici de quelque utilité, il a au moins servi à démythifier, de façon définitive j'espère, la notion que le programme Perspectives-Jeunesse constitue la solution globale du gouvernement au chômage parmi les jeunes. Le motionnaire lui-même ne souscrit pas à cette idée, aussi ridicule que fautive, mais qui est souvent répandue dans d'autres régions du pays pour critiquer le gouvernement actuel.

Le fond de notre thèse a été défendu aujourd'hui par le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. MacKasey). La motion portait sur le chômage parmi les jeunes, comme cela se doit. Le programme Perspectives-Jeunesse n'est pas le point important du présent débat, mais un aspect du programme des emplois d'été pour les étudiants; comme il en a été question, il conviendrait peut-être de le mentionner. Le gouvernement a remédié à une proportion relativement faible du chômage étudiant durant l'été, grâce au programme Perspectives-Jeunesse. On n'a jamais affirmé aux députés ni aux Canadiens que c'était autre chose. C'est simplement une partie du programme d'emplois d'été pour les étudiants.

Je félicite le député de Selkirk (M. Rowland) qui a fait un discours réfléchi sur le malaise qui règne parmi les personnes plus âgées ou ceux qui ne sont pas étudiants et l'attention que le gouvernement actuel accorde aux étudiants. Il évoque, à juste titre, à mon avis, le genre d'inquiétude et de frustration qui existe dans l'esprit de ces gens-là. Il utilise des expressions comme subventions spéciales à des groupes spéciaux. Je me demande franchement comment un gouvernement, quel qu'il soit, peut éviter à tout le moins de donner l'impression que des subventions pareilles pour de tels groupes existent, tant que notre système d'éducation est ainsi fait qu'à partir du 3 mai et du 30 juin, selon qu'il s'agit d'universitaires ou d'élèves d'écoles secondaires, un tas de jeunes se cherchent du travail.

• (2130)

Comment peut-on manœuvrer en ce qui concerne les subventions et les groupes spéciaux avec un tel système éducatif? Le gouvernement manquerait à son devoir—et je suis persuadé que les motionnaires n'accepteront pas cette idée—s'il n'accordait pas de subventions spéciales à des groupes déterminés, s'il ne tenait pas compte d'un petit nombre et qu'il laissait au centre de main-d'œuvre le soin de traiter avec les chefs de familles. Ce serait de sa part abdiquer ses responsabilités. Aucun gouvernement ne peut s'empêcher de voir que tant que notre régime d'éducation est ainsi conçu que ces jeunes n'ont pas de classe, il manquerait à ses devoirs s'il n'essayait pas de

[M. Rowland.]

répondre aux besoins légitimes qu'ils ont de s'employer l'été.

Il y a une autre notion qu'on n'a pas entièrement démythifiée aujourd'hui. En fait, l'honorable représentant n'a fait que renforcer ce mythe en disant dans sa motion que les emplois allaient aux étudiants qui n'en avaient pas besoin. Je lui propose énergiquement qu'il rencontre certains d'entre eux qui ont participé au programme Perspectives-Jeunesse. Il constatera qu'ils ont besoin de s'employer l'été, qu'ils ne sont pas tous issus de familles aisées et qu'ils ont à faire face à des obligations. Avec tout le respect qui se doit, je déclare qu'il a péché par ignorance.

Il est de fait que nous avons déployé cet été plus d'efforts que l'été dernier pour atteindre les familles désavantagées et les zones rurales. Je pense que le programme Perspectives-Jeunesse sera couronné cette fois-ci d'encre plus de succès que par le passé en atteignant les étudiants qui financent leurs propres études universitaires et dont les familles n'ont souvent pas les moyens de pouvoir à leurs besoins.

Je pense que c'est un mauvais service que de prétendre comme il l'a fait cet après-midi et comme son parti l'a fait par le passé, que d'une manière ou d'une autre, cela est une mesure bourgeoise destinée à dorloter les enfants des riches etc., donnant à entendre que c'est un gaspillage d'argent. Les faits ne confirment pas cette assertion. Même en allant voir sur place rapidement n'importe lequel de ces projets, on pourrait s'apercevoir que ce n'est pas une accusation fondée vis-à-vis du programme Perspectives-Jeunesse.

Ce programme est simplement un programme d'emploi d'été. Ce n'est pas une solution parfaite. Je pense, toutefois, que le programme d'emplois d'été pour les étudiants a prouvé que le gouvernement fédéral a manifesté pas mal de courage et d'initiative. Bien que le gouvernement fédéral ait donné l'impulsion voulue, ce programme impliquait l'appui non seulement des gouvernements provinciaux mais aussi de la plupart des municipalités et du secteur privé. Je pense qu'il est juste de rendre hommage au gouvernement d'avoir ouvert la voie et d'avoir lancé un tel programme en vue de répondre aux problèmes de l'emploi d'été des étudiants.

Je trouve l'attitude de l'opposition quelque peu contradictoire. D'une part, elle condamne ou critique le programme et d'autre part elle déclare nettement que ce qu'elle désire vraiment malgré ses critiques, c'est un programme tout à fait semblable. Je pourrais revenir sur l'attitude adoptée auparavant par le porte-parole du parti conservateur-progressiste chargé de ces questions, le député d'Egmont (M. MacDonald), qui fit une déclaration à la suite de l'annonce du programme d'emplois d'été pour l'année en cours, félicitant le secrétaire d'État (M. Pelletier) d'annoncer si tôt le programme d'été à l'intention des jeunes Canadiens et signalant en particulier:

... les nombreuses critiques et propositions avancées par divers groupes intéressés ainsi que par l'opposition ont de toute évidence été entendues par le ministre qui en a tenu compte dans le programme Perspectives-Jeunesse de l'année 1972; ce genre d'approche ne peut que servir les intérêts des jeunes Canadiens de partout.

C'est là une déclaration fort encourageante. Je ne sais pourquoi on a dénigré le programme au début. Il n'a peut-être pas eu tellement de répercussions politiques. Le chef du Nouveau parti démocratique (M. Lewis) disait dans une déclaration, le 11 janvier 1972: